

POLICE GÉNÉRALE
PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M^{me} Payrasse Marie Louise
profession de soins profession
natie d' Aurillac dép^t du Cantal
demeurant à Aurillac
allant à Villanueva dép^t Espagne
âgé de 30 ans taille d'un mètre 88 cent^{es}
cheveux bruns front couvert
sourcils bruns yeux noirs
nez cave bouche moyenne
barbe " menton ronde
visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac le 16 janvier 1918

~~mil huit cent quatre vingt~~

Signature des témoins

Signature du porteur

P. Payrasse

n^o 2 du Registre

16 janvier 1918

le Creutz épouse
de Sollstein

née avec
Manuela Miras

de Espagne
aide dans

mon mari

de Espagne, précédemment
de la P^{ie}

Saragoche

au personnel
de mes intérêts

de Espagne et la

de circulation
pour voyage

Miras
et pendant

mais obligé
d'éliminer mes

de
précédemment

de
M^{me} Payrasse



Vu à la 2^e Jour
Des observations
Diction de M. le Secrétaire Général
A. Delorme

Auillan le 19 janvier 1918



Le soussigné Louis Beatty épouse
Fayrasse au s. honneur de solliciter
l'autorisation de me rendre avec
ma petite fille à Villanueva Minas
province de Seville, (Espagne)

Depuis 1911 je réside dans
cette localité avec mon mari
actuellement mobilisé, précédemment
Chef de service aux mines de la C^{ie}
de chemin de fer Madrid Saragozza -
Alicante et Comptant encore au personnel
de la dite Compagnie. A ce titre mes intérêts
réclament ma présence en Espagne et la
P^{te} M. J. H. m'a délivré des billets de circulation
sur chemin de fer espagnols pour voyage
de tout. Bon à Villanueva Minas.

La validité de ces billets expirant
le 31 janvier 1918, je suis mais obligé
de vouloir bien me faire délivrer mes
passaports le plus tôt possible
C. inclus le passaport précédemment
utilisé avec photographie.

Louis Beatty épouse Fayrasse



Mus

Département
de *Cantal*

N° du Registre : *27*

Le présent PASSEPORT

valable pour UN AN

à partir du *14* Décembre 1914.

a été délivré

à M.^{me} *Trenty, Marie-Louise,*
épouse Taysse, Philippe.

Profession :

S. P.

domicilié à

Quillac

département de

Cantal.

qui, en compagnie de sa fille,

Madeline, âgée de deux

ans

se rend

en Espagne

Fait à

Quillac

le *Quatorze Décembre*

Mil neuf cent quatorze.



Signature du porteur :

J. Payratte

Signalement :

Age : 28 Ans.
Taille : 1^m 58
Cheveux : bruns
Front : couvert
Sourcils : bruns
Yeux : noirs
Nez : moyen
Bouche : moyenne
Barbe :
Menton : rond
Visage : ovale
Teint : ordinaire
Signes particuliers :

Feuille réservée pour
l'apposition facultative de la photographie
du porteur :



Visas

Vu au consulat de France à Séville
Bon pour se rendre en France
Séville le 11 février 1915
Lev. consul chancelier



Séville	
QUITTE	N° 159
DATE	11/2/1915
TARIF	(ART 154)
VORS	1
Trois F. A. S. C.	
PERÇU	Pl. 321
P.L.	

Visas

Vu à CÉRÈTE
le 14 fév 1915
et au visa de
de

Le Consul de France à Cérète

[Handwritten signature]

